

*Loi organique de 1983*

Ce n'est pas là, monsieur le Président, une bonne façon de stimuler la création d'emplois au Canada. Le taux de chômage à l'heure actuelle est à son niveau le plus élevé de toute l'histoire du pays. Nous traversons une grave récession et nous n'en sommes pas encore sortis. L'argent doit passer des mains des bureaucrates dans celles des contribuables. Cela ne se fait pas avec des subventions. Je soutiens que les dégrèvements fiscaux aux particuliers qui peuvent investir dans la petite, la moyenne ou la grande entreprise constituent le moyen le plus sûr de relancer notre économie. Celle-ci ne survivra pas au système de subventions, monsieur le Président, qui repose sur le favoritisme politique.

Il ne me reste qu'une question à poser, monsieur le Président, avant de terminer. Je voudrais que le ministre réponde quand il le pourra au vérificateur général et lui dise ce qu'il est advenu des 2.7 milliards de dollars qui ont été dépensés au 31 mars 1982 et dont la dépense n'a pas été justifiée. C'est là une affaire que le gouvernement n'a pas réglée avant de créer un nouveau ministère.

Je comprends à votre impatience, monsieur le Président, que le temps dont je disposais est écoulé. Je remercie beaucoup la Chambre de m'avoir permis de parler de ce projet de loi.

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur le Président, nous constatons au cours du présent débat sur le projet de loi C-152 qu'on utilise un bien gros badigeon pour blanchir un immense mur de briques.

Ce projet de loi semble inoffensif mais quand on commence à le lire on se rend compte de sa portée. Le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) a participé au débat et a signalé que c'est ce que la population de la Colombie-Britannique croit que son parti devrait apporter à l'amélioration de la situation économique et à l'administration du pays tant au niveau provincial que national. Par conséquent, ses remarques plutôt irréfléchies au sujet de l'opportunité d'annoncer sa politique comme sur une affiche de supermarché nous révèlent que la politique néo-démocrate a échoué parce qu'elle continue de s'accrocher au Manifeste de Regina de 1933. Telle est la façon de penser de ce parti.

De toute façon, quelles sont les positions qui auront la plus forte influence? Je dis aux députés qui sont ici que les modifications proposées à la loi sur l'administration financière ont une portée dix fois plus étendue que les dispositions concernant le MEER. On peut légitimiser les cadres actuels de la CDIC en se livrant à un tour de passe-passe.

Examinons ce projet de loi à partir du début. Il s'agit tout d'abord d'une réorganisation du ministère des Affaires extérieures. On constitue ainsi le plus grand empire bureaucratique dans toute l'histoire du gouvernement canadien. Il y a tout d'abord les Affaires extérieures auxquelles viennent s'ajouter le commerce international et les relations étrangères. Cette troïka est dirigée par un homme dont l'influence au Canada depuis trois ans a été des plus néfastes.

Il faut imputer à l'ancien ministre des Finances, les fiascos de 1980, 1981 et 1982. Ces budgets ont fait subir au Canada le retard d'une génération. C'est lui maintenant l'homme chargé de diriger cette troïka. Puis pour une raison ou pour une autre, il a été décidé après 20 ans de supprimer l'Industrie. Je me souviens que le gouvernement de l'hon. Mike Pearson avait

été établi avec beaucoup de bruit le ministère de l'Industrie et du Commerce. On a ajouté le développement industriel au Canada à l'ancien portefeuille du Commerce. L'honorable Bud Drury a été le premier ministre. C'était une bonne idée à cette époque et ce ministère marchait assez bien. On a ensuite créé le MEER en 1969. J'ai connu un certain nombre d'assiettes au beurre. Je sais notamment que le palais des archevêques de Québec a été restauré grâce à des subventions d'expansion économique lorsque le président du Sénat était ministre en charge du MEER. C'était dans sa circonscription. Le député peut dire ce qu'il veut; je le vois marmonner dans sa barbe. J'ai vu la grande enseigne.

• (1640)

*[Français]*

Rénovation du palais de l'archevêque de Québec. L'honorable Jean Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale.

*[Traduction]*

Combien d'usines de boissons gazeuses ont été établies dans différentes provinces? Combien de fabriques de maisons mobiles? On en a ouvert une en Colombie-Britannique et on en a fermé une en Alberta. Il n'y a pas eu d'entretiens avec les autorités provinciales. Rien.

*[Français]*

**M. Pelletier:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**M. le vice-président:** L'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier) se lève pour invoquer le Règlement.

**M. Pelletier:** Monsieur le Président, je suis certain qu'il ne voudrait pas induire la Chambre en erreur en disant que la rénovation de l'archevêché de Québec a été effectuée par le ministère de l'Expansion économique régionale. Ce sont les édifices historiques. L'archevêché actuel de Québec n'est pas du tout situé à l'endroit mentionné par l'honorable député. Je suis certain qu'il a fait une erreur en mentionnant que l'archevêché actuel de Québec a été rénové par le ministère de l'Expansion économique régionale. Ce sont les édifices historiques qui l'ont été.

**M. Lambert:** Monsieur le Président, j'accepte bien volontiers la correction ou la précision de l'honorable député de Sherbrooke (M. Pelletier), par contre cela tombe dans la même catégorie, que ce soit une ancienne, pas une relique, mais peut-être un ancien site de l'archevêché, et qu'est-ce que cela a à voir avec une expansion économique qui dépend du développement d'industries? Est-ce tout simplement parce que cela va peut-être attirer des touristes dans cette région? A mon avis, c'est une interprétation des plus souple. Allons! Mais nous en arrivons encore à des centaines de millions de dollars qui ont été simplement vidés dans de vieux puits, d'un bout à l'autre du pays. Certaines provinces ont reçu plus que d'autres. Certaines choses ont été faites. Je connais même dans ma province un grand site industriel où il y avait une limite de cinq millions de dollars pour chaque exploitation. Qu'est-ce qu'ils ont fait? Ils ont tout simplement érigé une clôture tout le long du centre du site, et ainsi chaque moitié a pu retirer cinq millions de dollars.